



Un chercheur à l'épreuve du terrain

Nicolas Chambon

► To cite this version:

Nicolas Chambon. Un chercheur à l'épreuve du terrain. La recherche non académique dans le champ de l'action sociale : de multiples arts de faire .. Journée PREFAS, Nov 2013, Lyon, France. <halshs-00978369>

HAL Id: halshs-00978369

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00978369>

Submitted on 18 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chambon Nicolas, Centre Max Weber Lyon II, Orspere-Samdarra

Un chercheur à l'épreuve du terrain

À l'heure de la rédaction et de la finalisation d'une thèse qui porte sur les modalités de soutien aux étrangers en situation irrégulière (ou aux sans papiers), je propose de revenir sur une situation « problématique » et déstabilisante au commencement du doctorat (il y a 7 ans !). . Il s'agit de bien faire comprendre d'où je viens, de donner à voir une épreuve de négociations qui a émaillé cette enquête au temps long.

Pour situer le contexte et planter le décor, Alors que mon projet avait été validé d'un point de vue académique, je me suis rapproché naturellement de la Cimade, dans l'idée de proposer mes services mais surtout pour négocier un contrat CIFRE (grosso modo l'association reçoit une subvention conséquente pour embaucher un doctorant). Je dis « naturellement », car je sais, d'expérience militante, que la défense (du droit) des étrangers, c'est elle.

Je présente tout d'abord mon projet à une juriste de l'association. Elle est très intéressée, notamment par la subvention à l'embauche mais m'explique alors, que « pour le reste » -la partie qu'il resterait à la charge de l'association- il faudra être « efficace » pour que je ne coûte rien à la Cimade. En clair, si une bonne partie du salaire est prise en charge par l'Etat, il faudra faire des démarches auprès d'autres structures qui complèteraient le coût de l'emploi. Même si je suis très surpris de cette remarque, je suis enchanté par cet échange. Elle m'invite alors à venir participer aux réunions et faire « ma place ». Et pour la question de la contractualisation, elle me dit de voir ça avec le trésorier de l'association. Je décide alors de m'investir à la Cimade, et c'est vers les permanences juridiques que je suis orienté.

On m'offre la possibilité de présenter mon projet en réunion (où l'on retrouve le bureau, les salariés, et les bénévoles les plus actifs ; environ une vingtaine de personne.) Ce que je fais de manière très appliquée. Mais c'est le drame : personne ne m'écoute. Les remarques et les attaques fusent. Des bénévoles se demandent même comment mon projet a pu être validé par les instances universitaires. Enfin, une salariée, reproche à mon projet de ne pas être du tout scientifique. Ce moment me marque. Au jour d'écrire cette thèse, je comprends en fait que j'étais en incapacité de justifier ma méthodologie et le sens de ma recherche. Je manque certes de

répondant, mais surtout cette attente de financement faisait qu'a priori j'étais prêt à accepter beaucoup... A posteriori le trésorier de l'association me fait remarquer que je ne suis pas parvenu à « créer le besoin et susciter la confiance » du côté des militants présents. Je le cite :

« Créer le besoin » : les gens qui sont là sont engagés dans des bagarres, le plus souvent de type juridique, contre les administrations publiques. Je ne suis pas sûr qu'ils aient perçu ce que pouvait être l'apport des recherches que vous proposez pour soutenir ces combats.

« Susciter la confiance » : de toute façon, une bourse CIFRE suppose que le thésard participe à l'activité de l'association et est donc opérationnel sur le travail normal, puisque son travail de recherche s'inscrit en continuité avec ce « travail normal ». J'ai l'impression que les militants présents n'avaient pas la conviction qu'ils pouvaient d'entrée de jeu vous sous-traiter certains de leurs dossiers.

Pour avancer sur ces points, je pense personnellement qu'un peu d'investissement du côté de la sociologie juridique serait opportun. Notamment pour comprendre ce qui est au cœur des problèmes quotidiens des militants : comment comprendre que les administrations et les instances judiciaires bloquent sur des dossiers qui apparaissent juridiquement défendables? Quel plus apporterait un travail de recherches ?

Donc au moment où je reçois ce mail, je prends la décision de ne plus solliciter le trésorier. Je n'attends plus de financements, ni d'accréditation quant à ma pratique sociologique. Paradoxalement, je tends à devenir sociologue autonome, celui qui fait son travail, au nom de la sociologie, quand bien même il n'est pas en adéquation par ce qui est porté par l'association. Et puis finalement j'ai pu trouver une –petite- place, notamment participer aux permanences juridiques avec une salariée avec laquelle je m'entendais bien. Et lors des réunions internes à l'association, je m'abreuvais d'informations, prenais le maximum de notes. Cela a duré 18 mois.

Et à un moment j'ai eu l'impression d'avoir fait le tour. C'était le bon moment d'arrêter le terrain. Je me suis désengagé petit à petit, en ne participant plus aux réunions internes, ni aux permanences juridiques. En 2010, je suis retourné à l'association pour avoir accès à du matériel, puis pour réaliser deux entretiens avec une salariée. Par la suite, j'ai été en contact avec la Cimade aux différents endroits de mes autres terrains.

Deux points que je souhait vous présenter par rapport à ça :

1. La question du positionnement.

Ma place est difficile à trouver. Mais surtout je perçois ensuite des enjeux de concurrence (c'est d'ailleurs sur ce terrain de la Cimade qu'ils ont été le plus criant)

- Le trésorier était aussi sociologue. Hébergé par un centre de recherche grenoblois il s'était embrouillé avec ses anciens collègues lyonnais. De plus mon directeur de recherche d'alors est plus que malaimé pour parler poliment. Ce trésorier me demande clairement de changer de directeur.

- La personne qui remet en question la scientificité de mon enquête craint alors de ne pas être renouvelé sur contrat à la Cimade Il y a une concurrence sur le peu d'argent disponible. Je le découvre plus tard. Grosso modo c'était elle ou moi. Ce fut elle.

Ce que je défendrai ici ces négociations sont des éléments de contexte. Il m'importe de les prendre en compte (de prendre acte) ces éléments de positionnement dans ce que j'ai à enquêter. Mais a priori je fais tout pour ne pas être assigner à ces enjeux.

Ces enjeux de concurrence, je les ai souvent trouvé sur les terrains, encore plus aujourd'hui où les ressources financières sont limitées. Je postulerais aussi ici que le sociologue ne sert à rien a priori, en tous cas qu'il n'y a aucune évidence à sa place, et qu'il doit donc être en mesure de pouvoir justifier ce qu'il amène.

2. Justement le deuxième point porte sur l'opérationnalité de la recherche.

Dans la scène que je vous ai présenté on me demande de faire un écart important et je ne réponds pas alors aux attentes du sociologue-trésorier.

La « plus value » de mon travail est inconnue, et je ne suis pas en capacité d'en justifier. On comprend aussi que l'activité juridique est centrale, et qu'on me demande d'être opérationnel, à la fois pratiquement en tant que juriste pour traiter les dossiers, et en tant que sociologue pour « soutenir les combats ». **C'est donc surtout sur la posture qu'on me demande un écart.** Alors que je défendais le fait de faire une enquête **à partir** de l'activité de l'association, apparaît ici une exigence d'expertise, où le sociologue vient servir « dans les bagarres (...) contre les administrations publiques ». Il y a aussi un déplacement du lieu de l'enquête sur « les administrations et les instances judiciaires ». Ce n'est pas alors la Cimade qui est l'objet

Je pensais alors que ce mode opérationnel n'avait pas grand sens et qu'il consistait seulement à faire valoir ce que la Cimade savait déjà. L'enquête n'apporterait rien, ce qui importait alors c'était la légitimité à dire ce que tout le monde savait déjà.

Paradoxalement L'action sociologique s'autonomise. Elle vient ici comme support d'une activité mais en aucun objet de connaissance a proprement parler pour l'association

J'avais la prétention au travers ma problématisation de prendre pour objet l'activité même du soutien juridique et ses effets sur les personnes accueillies.

Enjeu à penser une réflexivité opérante.

Finalement cette réflexion du trésorier sur la plus value m'a beaucoup travaillé. Qu'est-ce que je peux apporter ? Qu'est ce l'enquête peut apporter ?

Plus value du problème. Ici de me laisser embarquer. Le problème que je posais alors (celui de la solidarisation avec les étrangers en situation irrégulière, ici par le prisme juridique) ne se posait sûrement pas en ces termes pour la Cimade.

Quelles sont les problèmes ?

- Pas de demande, donc pas d'attente
- Pas de public a priori, autre qu'académique...

Ce qui pose problème c'est qu'il n'y a pas d'évidence à la thèse. La question ici est qu'est-ce qu'elle apporte? Et peut-on penser cet apport sur un plan des valeurs ? Je propose de mettre cette question en suspend et d'y revenir à la fin...

Ce que je défendrai ici dans une visée pragmatiste Tout comme il y a de la continuité entre les moyens et fins, les valeurs et les normes, il n'y aurait pas de discontinuités entre les problèmes et solutions. De dire ça, cela me permet :

1. Sur la valuation. Tout ne se vaut pas, pour les différents acteurs. Valuer c'est valoriser et apprécier. Le problème est attaché à quelque chose. Chacun des acteurs « fait avec » le problème. Il est parlé, discuté, confronté, évité, surmonté... Mais ce n'est pas que le problème qui est à objectiver... (les valeurs ont une dimension objective)

Donc phénoménologiquement parlant, il y a plus value du travail de thèse, car du travail (observation, compte, rendu, typologisation) C'est valué, donc indexé à de la praxis. Dans la valuation il y a appréhension avec autre chose

2. Le problème se travail dans le collectif. L'enquête n'est pas le propre du sociologue. Il y a du collectif dans le travail de thèse. Une thèse sans terrain, n'existe pas. La question est alors : À qui, à quoi je m'attache? C'est aussi une plus value de la thèse, que de faire dialoguer différemment les problèmes. Ici mon propos est de dire que la thèse est une expérience collective. Le collectif, c'est le terrain, c'est vous, et elle n'attend pas sa fin. Et la valeur de l'objet thèse prend en considération cette dimension collective, dans sa co-construction.

Ici c'est l'agencement autour de l'activité d'enquête qui est important. Pour les traducteurs de Dewey, « Les choses n'acquièrent une valeur que dans leurs relations, leurs connexions et leurs transactions de toutes sortes, avec d'autres choses, et non dans leur relation avec un sujet ou une conscience. »¹ Elles se retrouvent dans un espace d'interaction. Le travail de thèse, c'est de rendre possible le fait que certains se posent des questions, qu'ils ne se posaient pas forcément. Il existe donc un « espace de tension » de la valuation : À quoi on accorde de l'importance? Et de fait, les acteurs n'ont pas les mêmes attentes des problèmes, ce qui fait aussi « plus value » de la thèse. Pour reprendre l'expression de Dominique Belkis et Spyros Franguiadakis, « De qui et de quoi, nous nous faisons interlocuteurs? » Ce qui implique selon eux de « faire connaissance ».

Il importe alors de faire travailler, dialoguer, de ne pas rentrer dans ces espaces concurrentiels qui ne pourraient pas se penser comme étant opérant dans une démarche d'enquête.

Ma thèse ici n'est pas la Cimade. Ma thèse c'est les postures de soutien aux étrangers. La Cimade en fait partie parmi d'autres. La plus value aussi c'est de faire dialoguer...

Finalement les problèmes sont collectifs. Ils interagissent de façon coopératives, avec les conditions environnantes, et peut produire des solutions, mais pas que... Ce moment inaugural de la recherche m'a finalement permis de prendre acte de quelques de la difficulté à trouver sa place mais du challenge qu'il y a la trouver.

Paradoxalement j'ai l'impression d'avoir un positionnement beaucoup plus clair aujourd'hui que je travaille à l'Orspere et au réseau Samdarra (que sont un centre ressource et observatoire au sein de la psychiatrie publique) j'ai l'impression que mon activité « fait sens », notamment vis-à-vis de la Cimade.